



Circonscription de l'éducation nationale de Saintes

Olivier Roussel - Conseiller Pédagogique

Se déplacer en sécurité dans
son environnement proche...

Généralités & Choix

Pour un enfant, se déplacer dans son environnement proche, cela peut être :

- ❖ **Comme passager** (en voiture, en bus, derrière un vélo).
- ❖ **Comme piéton** seul ou accompagné d'un autre enfant, d'un adulte (autour de son domicile, du domicile à l'arrêt de bus, du domicile à l'école, de l'arrêt de bus à l'école...).
- ❖ **Comme conducteur des premiers engins roulants** : sur une trottinette, sur un vélo, sur des rollers, sur un skate...
- ❖ **S'adapter à des environnements très variés** selon sa situation (chemin, route, impasse, carrefours de types divers, circulation intense ou non, courbes, lignes droites, règles de circulation, rues piétonnes, pistes cyclables, ponts, passages à niveau, passages piétons, vitesses variables des véhicules,...).
- ❖ **S'orienter à partir de repères fixes dans un espace élargi** (macro-espace) qu'on ne peut percevoir dans sa totalité par une vue globale. Il s'agit donc pour le jeune enfant « d'avoir en soi » un itinéraire qui nécessite une suite organisée déplacements dans l'espace.
- ❖ **Etre en capacité de se décentrer pour tenir compte des intentions des personnes autour de soi** (autres piétons, cyclistes, conducteurs...) pour choisir des actions adaptées.
- ❖ **Prendre conscience que les autres ne connaissent pas mes intentions de déplacement.** Cela engendre la nécessité de rendre parfaitement visible mes intentions (traverser, changer de direction, dépasser...)
- ❖ Etre en capacité de **prélever des informations pertinentes** parmi la multitude de stimulations présentes dans mon environnement (indices sonores & visuels), **d'opérer une hiérarchie** dans cette profusion.
- ❖ **Connaître les règles qui régissent les déplacements des personnes et des véhicules** (apprentissage d'un code et mise en situation réelle).
- ❖ **Etre en capacité de prendre des décisions adaptées** (parmi plusieurs possibilités) aux imprévues susceptibles d'être rencontrées.

Quelques données chiffrées sur les accidents* subis par les enfants...

- ❖ Les accidents de la circulation routière sont la cause directe de 37% des décès accidentels des enfants de moins de 11 ans (il dépasse 50% pour les 5 - 9 ans).
- ❖ Le risque piéton devient de plus en fort au fur et mesure que l'enfant grandit pour atteindre un palier à 7 ans.
- ❖ La majorité des accidents d'enfants piétons se produisent en zone urbaine. 44 % des accidents surviennent pendant le trajet domicile-école, la plupart ont lieu entre 16H & 19H sur le trajet retour, 29% sur les trajets liés aux loisirs, 24% pendant les courses.
- ❖ 35% des enfants accidentés étaient seuls, 24 % accompagnés d'autres enfants, 27 % accompagnés par un adulte (mais 10% des enfants traversaient la route pour rejoindre l'adulte).
- ❖ Les alentours de l'école ne représentent que dans 9% des cas un lieu de sinistre. 65 % des accidents surviennent dans une zone proche du domicile, 25 % des accidents avant 8 ans se produisent même devant le domicile. Plus l'âge augmente et plus les accidents ont lieu loin du domicile.
- ❖ Les enfants sont principalement accidentés en traversant la chaussée. 58% de ces accidents proviennent dans des situations de visibilité réduite par les voitures en stationnement. 35 % ont lieu sur des passages pour piétons et 12 % à proximité immédiate.
- ❖ C'est donc hors des passages piétons que la majorité des accidents de traversée se produisent, sur des sites où l'enfant doit décider seul du lieu, du moment et de la manière de traverser.

* Statistiques tirées du document « Sur les pas de Tom et Lila » conçu par l'association de prévention routière

Des choix parmi de nombreuses possibilités...

- ❖ **S'occuper de la problématique de « la profusion des informations »** (les percevoir, leur donner sens, les hiérarchiser, les utiliser pour prendre une décision).

Piste N°1 : C'est aller vers l'observation des particularités de mon environnement.

- ❖ **S'occuper de la problématique des repères dans l'espace** (points remarquables, diversification des itinéraires, anticipation des déplacements).

Piste N°2 : C'est construire progressivement le macro-espace et le représenter.

- ❖ **S'occuper de la problématique motrices des enfants.**

Piste N°3 : Développer & automatiser des habiletés corporelles à vélo.

- ❖ **S'occuper de la problématique de l'imprévu** (Travaux, route barrée, trottoir bloqué par un échafaudage, clé de maison oubliée,...).

Piste N°4 : Développer dans toutes nos activités de la place pour des imprévus (obstacle sur la route, zone provisoirement interdite, perte d'un objet sur l'itinéraire...).



Vers une approche globale...

Dépasser le simple apport de connaissances réglementaires ou même de connaissances générales...

- ❖ **Bien souvent, les approches de « Première éducation à la route » sont abordées de façon théorique et trop souvent centrées uniquement sur les aspects réglementaires des règles qui régissent le déplacement des personnes et des véhicules.** Ces approches laissent peu de place à des mises en situation réelles de déplacement (en tant que piéton ou cycliste) restant ainsi confinées à des contextes artificiels ne générant pas la confrontation à la notion de prise de décisions dans un environnement complexe.
- ❖ **Le jeune enfant est un être en construction et sa perception de l'environnement diffère encore grandement de celle de l'adulte :** le but de la destination est privilégié au détriment des moyens à mettre en oeuvre, la hiérarchisation des informations est peu opérante, la construction du méso-espace est très limitée, la décentration de soi pour décoder les intentions des autres est une découverte peu automatisée, l'attention prolongée est complexe, la prise de décision parmi plusieurs possibles est un apprentissage à découvrir enfin, l'adaptation à un imprévu reste à construire.
- ❖ L'éducation routière, c'est bien évidemment s'approprier des règles et des codes qui permettent à tous de partager un espace public, mais c'est surtout mettre en oeuvre **une démarche en quatre étapes** qui amène progressivement l'enfant à s'autonomiser dans ses déplacements :

Des apprentissages à développer simultanément :

- La connaissance des règles de circulation.
- Le repérage des codes de signalisation dans mon environnement.
- L'orientation dans l'espace de mon quartier, mon village (situer des repères fixes à partir desquels je peux me repérer).
- Construire la notion d'itinéraire d'un point à un autre.
- Les spécificités de l'endroit où je vis (priorités à droite, feu, rétrécissement, les passages protégés, les passages dangereux...).
- Se déplacer de différentes façons, dans différents rôles (piéton & cycliste).
- S'adapter à l'imprévu : zone de travaux, feux tricolores en panne, branchage au sol, j'ai oublié mes clefs...

